

CONSEIL D'ADMINISTRATION

SÉANCE DU 2 JUIN 2026

N° 07

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

OBJET : Désignation d'un conseiller de Paris et de son suppléant, membres du Conseil d'Administration du Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris, chargés de siéger à l'Assemblée Générale du Groupement d'Intérêt Public « SAMU SOCIAL de PARIS »

LE CONSEIL,

Vu le code de l'Action Sociale et des Familles et notamment l'article R. 123-39 et suivants,

Vu la convention constitutive du groupement d'intérêt public Samusocial de Paris du 14 décembre 1994, approuvée par arrêté préfectoral du 19 décembre 1994 ;

Vu l'arrêté préfectoral du 5 juillet 2016 portant approbation de modification de la convention constitutive du groupement d'intérêt public Samusocial de Paris ;

Vu le mémoire de la Directrice Générale relatif à la désignation d'un conseiller de Paris et de son suppléant, membres du Conseil d'Administration du Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris, chargés de siéger à l'assemblée générale du Groupement d'Intérêt Public « SAMU SOCIAL de PARIS »,

Délibère

Article 1er

Madame Fatoumata KONE est désignée en qualité de représentante titulaire du Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris au sein de l'Assemblée Générale du Groupement d'Intérêt Public « SAMU SOCIAL de PARIS ».

Article 2

Madame Juliette SABATIER est désignée en qualité de représentante suppléante du Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris au sein de l'Assemblée Générale du Groupement d'Intérêt Public « SAMU SOCIAL de PARIS ».

P/ La Directrice générale



Anne-Laure HOCHEDÉZ-PLANCHE

P/ le Président



Fatoumata KONE